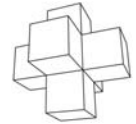


PLR

Les Libéraux-Radicaux



3 août 2009

Stratégie pour l'innovation du *PLR. Les Libéraux-Radicaux*

La Suisse, pays de l'innovation

Croissance économique et prospérité:

40'000 nouveaux emplois

Résumé

La Suisse, pays de l'innovation

Croissance économique et prospérité: 40'000 nouveaux emplois

La Suisse jouit depuis longtemps d'une position privilégiée sur le marché mondial de l'innovation. Nos concurrents cherchent cependant à améliorer leur attractivité et engagent pour y parvenir des dépenses considérables. Ces pays représentent une concurrence directe pour l'économie suisse.

Pour le PLR. Les Libéraux-Radicaux, une chose est claire: La Suisse devra encore faire partie des 5 pays les plus innovants de la planète dans 20 ans. Nous devons nous engager tous ensemble pour atteindre cet objectif, et ceci dès maintenant !

Le PLR présente donc une stratégie pour l'innovation. Elle contient des revendications audacieuses et repose sur une vision à long terme. Ces mesures visent toutes à stimuler une Suisse innovante, avec 40'000 places de travail supplémentaires à la clé. Une Suisse dans laquelle la curiosité, la créativité et l'esprit d'entreprise se développent librement.

Le PLR veut engager le dialogue sur cette stratégie importante pour l'avenir de notre économie. Sur la plateforme internet www.innovationsland.ch, le PLR invite les citoyennes et les citoyens à discuter activement de ses revendications et propositions.

La stratégie d'innovation sera envoyée pour la procédure de consultation interne au parti dès le 3 août 2009. L'Assemblée des délégués du PLR du 17 octobre permettra de discuter et d'adopter la stratégie.

Les principales revendications sont les suivantes :

› **Mettre 0,5% du capital des caisses de pension à disposition pour le financement des Start-up**
0,5% du capital des caisses de pensions doit être alloué au financement des Start-up. Cela ouvrira de nombreuses portes pour les jeunes entrepreneurs tout en permettant des investissements prometteurs pour nos caisses de pension. Le retour sur investissement des Start-up gérées par les EPF se situait aux alentours de 20-25% par année pour la période allant de 1998 à 2007.

› **Autoriser les meilleurs diplômés hors-UE à travailler en Suisse**

Une autorisation de travail doit être automatiquement accordée au meilleur tiers de tous les diplômés des hautes écoles les plus renommées en dehors de la zone UE. Une telle mesure aurait l'avantage d'assurer des talents hors pair à la Suisse et de réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

› **Créer une base légale pour la promotion économique de la Suisse en tant que lieu de R&D**

Il est nécessaire de créer une base légale au niveau national pour la promotion de la Suisse en tant qu'économie propice à la recherche et au développement (R&D). Cela permettrait la réalisation de projets tels que le parc innovation de Dübendorf ainsi qu'une campagne marketing qui aurait pour but de convaincre nos partenaires potentiels des qualités exceptionnelles dont dispose le site Suisse.

› **Conclure un Accord de libre échange avec la Chine**

Un accord de libre échange avec la Chine aurait l'avantage d'ouvrir le plus grand marché intérieur du monde aux produits et services innovants de l'économie suisse.

› **Augmenter la déduction maximum des donations à 40% de l'impôt fédéral direct**

Il faut pouvoir déduire à l'avenir les dons versés à des organisations à but non lucratif dont le siège est en Suisse jusqu'à hauteur de 40% du revenu. Cela permet d'encourager et de promouvoir des projets innovants.

› **La promotion des exportations (OSEC) doit engager ses moyens de manière efficace pour favoriser la participation des PME à des foires internationales**

L'OSEC, organisme de promotion des exportations et importations, doit engager une partie plus importante de son budget pour la participation des PME à des foires internationales. A ce jour, l'accès à ces foires est virtuellement impossible pour de nombreuses PME, en raison de ressources financières et humaines insuffisantes.

Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1. Qu'est ce que l'innovation.....	4
1.2. Croissance économique et prospérité grâce à l'innovation.....	4
1.3. Innovation – la force positive pour un développement durable.....	4
2. Position de la Suisse.....	5
2.1. La Suisse est dans une position de tête pour les emplacements d'innovation.....	5
2.2. Les faiblesses menacent la position de tête.....	5
2.3. De nombreux pays font d'énormes investissements pour améliorer leur attractivité comme emplacement propice à l'innovation.....	5
3. La politique d'innovation du PLR.Les Libéraux-Radicaux.....	5
3.1. Dans 20 ans encore, nous voulons appartenir aux 5 pays les plus innovateurs!.....	5
3.2. 40'000 nouvelles places de travail grâce à l'innovation.....	5
4. Mesures pour le renforcement du pôle d'innovation Suisse.....	6
4.1. Société.....	7
4.1.1. Accords de libre échange.....	7
4.1.2. Confiance en la technologie.....	7
4.1.3. PME et grandes entreprises.....	7
4.2. Des conditions cadre attrayantes.....	8
4.2.1. Capital Risque.....	8
4.2.2. Participations des PME aux foires importantes.....	9
4.2.3. Allègement fiscaux des donations.....	10
4.2.4. Droit de la faillite.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
4.2.5. Liberté d'entreprise.....	11
4.2.6. Pénalisation des technologies nocives.....	11
4.2.7. Protection de l'innovation.....	12
4.3. Excellente formation.....	13
4.3.1. Encouragement des métiers des sciences naturelles et de l'ingénieur.....	13
4.3.2. Promotion de l'excellence.....	14
4.3.3. Renforcer la formation professionnelle.....	15
4.3.4. Niveau d'importance accru pour les dépenses du FRI.....	15
4.4. Une recherche innovatrice.....	17
4.4.1. Promotion de l'emplacement.....	17
4.4.2. Renforcer la liberté de la recherche.....	18
4.4.3. Allègements fiscaux pour la recherche et le développement.....	18
4.4.4. Institut pour le Green Power.....	19
5. Bibliographie.....	20

1. Introduction

1.1. Qu'est ce que l'innovation

L'innovation désigne l'introduction d'un nouveau produit dans le marché ou l'amélioration d'un produit existant. On parle **d'innovation-produit (ou innovation technologique)** lorsqu'un produit ou un service fournit au consommateur des services nouveaux ou améliorés. Le consommateur est prêt à payer plus cher un produit pour ce bénéfice supplémentaire. De cette manière, la valeur ajoutée de l'entreprise est augmentée. Si l'entreprise est en mesure de réduire ses coûts grâce à un nouveau processus de production, on parle **d'innovation technologique de procédé**.

1.2. Croissance économique et prospérité grâce à l'innovation

La Suisse est un petit pays pauvre en matières premières. Nous devons notre prospérité à notre unique ressource naturelle : notre savoir.

Les dix dernières années n'ont fait qu'augmenter l'importance du savoir sous l'influence de la globalisation de l'économie. Le monde évolue, et passe d'une société industrielle à une société de services et d'information. Aujourd'hui, la compétitivité d'un pays ne dépend pas que de salaires bas et de matières premières bon marché, mais surtout d'une mise en œuvre efficace du savoir sur le marché, c'est-à-dire d'une haute capacité à innover.

1.3. Innovation – la force positive pour un développement durable

L'innovation est la force positive qui permet de répondre aux problèmes de l'économie, de la société et de l'environnement (illustration 1). L'innovation joue un rôle majeur dans le développement durable, en permettant de couvrir les besoins de la population, sans vivre aux frais des générations futures.

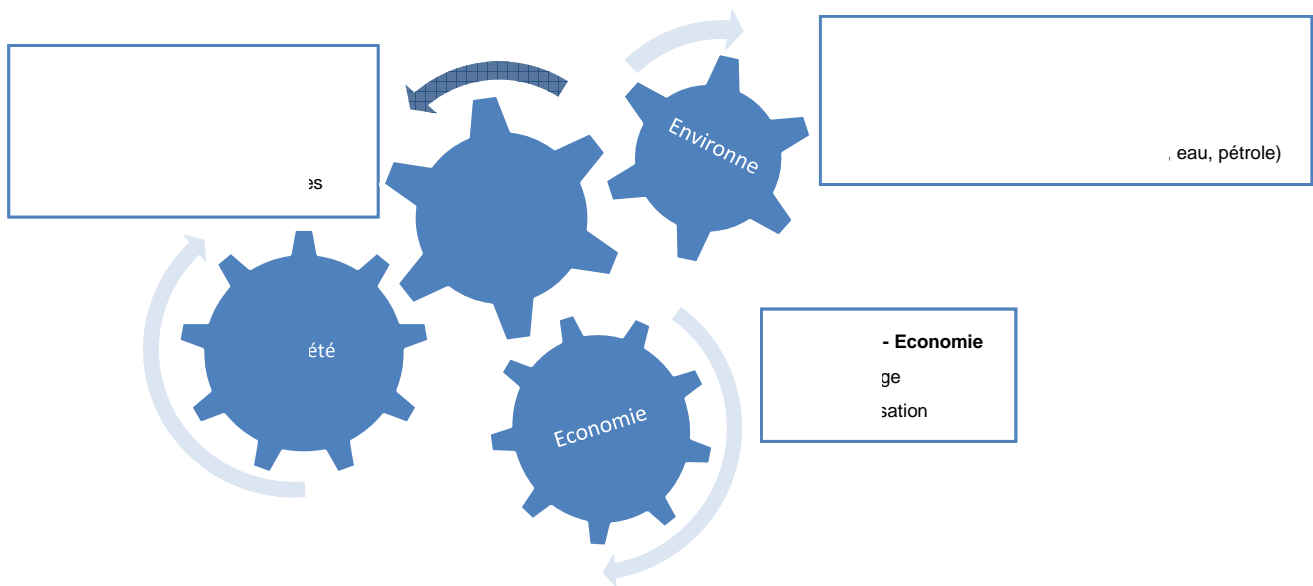


Illustration 1: L'innovation est la force positive pour un développement durable

4. Mesures pour renforcer le pôle Suisse de l'innovation

L'individu est le fondement de toute innovation. Ce n'est que par sa volonté et son engagement que l'innovation devient possible. La curiosité, la créativité, le zèle et la persistance caractérisent et définissent une personne innovatrice. Le *PLR. Les Libéraux-Radicaux* s'engage pour une culture politique qui récompense les efforts fournis et qui encourage toute personne à mettre en œuvre ses idées. Il s'agit de saisir les occasions avec une saine conscience des risques. Même en cas d'échec, un nouveau départ doit être possible.

Les quatre piliers de base de l'innovation sont:

1. Une société ouverte
2. **Des conditions cadre** attrayantes
3. Une **formation** de premier plan
4. Une **recherche** innovante

Le PLR veut renforcer les piliers de l'innovation par des mesures ciblées et orientées à long terme.

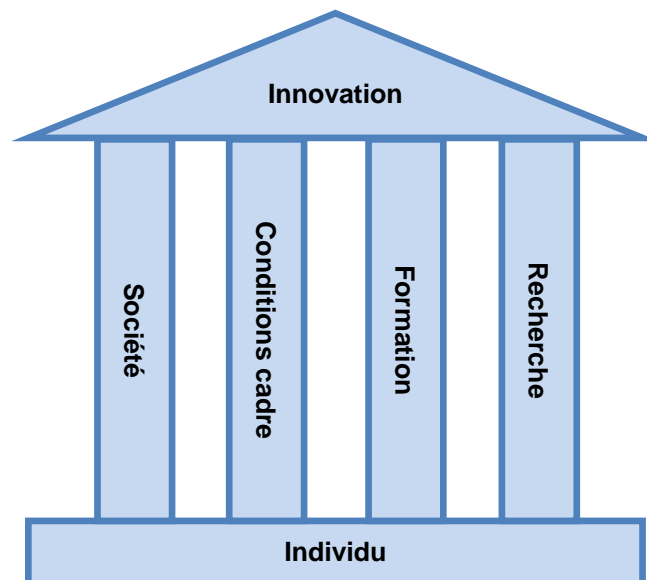


Illustration 6: La maison de l'innovation repose sur 4 piliers solides

4.1. Société

4.1.1. Accords de libre échange

Force: La diversité culturelle et linguistique

La Suisse est un pays très riche en termes culturels et qui présente une diversité linguistique très élevée. Notre passé nous a appris le respect envers des valeurs et des points de vue divergents. Cela nous permet d'avoir du succès dans nos activités sur le marché mondial.

Faiblesse: L'isolement national

L'ouverture sur le monde est une conditions nécessaire à l'innovation. La tendance nationale à l'isolement et au repli sur soi affaiblissent la force d'innovation de la Suisse. En raison d'un marché intérieur restreint, de nombreuses entreprises suisses dépendent directement du marché européen et mondial pour la vente de leurs produits et services. Dès lors, il est crucial que ces entreprises disposent d'un accès libre aux marchés mondiaux.

› **Revendication 1: Accord de libre échange avec la Chine pour renforcer l'économie Suisse**

Pour renforcer l'économie Suisse, le PLR revendique un accord de libre échange avec la Chine. La Chine est en passe de devenir l'une des nations les plus importantes sur le plan économique. Un accord de libre échange permettra à l'économie suisse de vendre ses produits et services sur le plus grand marché intérieur du monde.

› **Revendication 2: Accord de libre échange avec d'autres nations économiquement fortes**

Les Libéraux-Radicaux revendiquent des accords de libre échange avec les pays les plus importants sur le plan économique, avant tout les Etats-Unis. Par ce biais, nous obtiendrons un accès à de nouveaux débouchés et permettons à des entreprises étrangères de s'établir en Suisse.

4.1.2. Confiance en la technologie

Force: Esprit de pionnier et créativité des Suisses

L'esprit de pionnier et la créativité sont des éléments fondamentaux des la culture suisse. Très tôt déjà, par leur courage et leur inventivité, des entrepreneurs tels Alfred Escher, Johann Rudolf Geigy et Charles E.L. Brown ont fondé des entreprises dont les produits et les services contribuent aujourd'hui encore à la prospérité de notre pays. De nos jours, le monde s'émerveille devant les prouesses techniques de l'avion Solar Impulse de Bertrand Piccard, ou du catamaran Alinghi d'Ernesto Bertarelli.

Faiblesse: Scepticisme de la société envers les nouvelles technologies

L'ouverture d'une société envers les nouvelles technologies est une condition préalable pour l'innovation. Depuis quelques années, un certain scepticisme envers les nouvelles technologies se développe au sein de la population suisse (technologie génétique sur les plantes, ou recherche sur les cellules souches par exemple). L'attention publique se concentre souvent sur les risques potentiels et néglige l'énorme potentiel pour le futur de ces technologies.

› **Revendication 3: Convaincre et enthousiasmer la population pour les nouvelles technologies par des projets comme Science et Cité**

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux revendique que société, économie et politique assument leur responsabilité et cherchent le dialogue avec la population de manière accrue. De bons exemples dans ce domaine se trouvent notamment dans les actions de la fondation Science et Cité (qui favorise le dialogue entre science et société). Ces actions permettent de présenter la science à la société, de mettre en évidence les possibilités qu'elle offre et d'encourager son développement dans un contexte responsable.

4.1.3. PME et grandes entreprises

Force: Diversité de l'économie

L'économie Suisse est un riche assemblage de PME et de grandes entreprises. Sur 299'000 entreprises enregistrées, on compte 298'000 PME et seulement 1000 entreprises de plus de 250 employés. Cela apporte équilibre et la stabilité à notre économie.

Force: Grandes entreprises multinationales

Les grandes entreprises multinationales jouent un rôle très important dans notre pays. Elles représentent environ 35% du PIB suisse. Entre 1997 et 2006, ces entreprises se sont développées deux fois plus vite que les autres secteurs de l'économie suisse et ont créées plus de 140'000 nouvelles places de travail. C'est grâce aux entreprises internationales que de nombreuses PME obtiennent un accès facile au marché mondial. Le choix de grandes entreprises internationales de s'installer en Suisse est motivé par les excellentes infrastructures de notre pays (aéroports de Zurich et Genève, réseau de transports publics), le haut niveau de sécurité, la sécurité juridique ainsi que la qualité de vie élevée qui règnent dans notre pays.

Faiblesse: Exode des entreprises multinationales

Le marché global force les entreprises multinationales à réexaminer constamment la pertinence du choix de leur implantation. La situation actuelle présente un risque permanent : à chaque fois que la Suisse devient moins compétitive dans un domaine au sein de la concurrence mondiale, elle court le risque de perdre une partie considérable de sa structure économique.

› **Revendication 4: La Suisse comme siège principal pour les multinationales des pays BRIC**

Les Libéraux-Radicaux demandent que les sièges des entreprises multinationales des pays dits « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine) soient amenés à s'implanter en Suisse par des mesures ciblées de l'OSEC.

4.2. Des conditions cadre attrayantes

4.2.1. Capital risque

Forces: Place financière Suisse

La Suisse dispose d'une place financière attrayante avec une charge fiscale modérée. Celle-ci est traditionnellement très forte dans la gestion de fortune. La stabilité du franc suisse garantit des taux d'intérêts bas. Les crédits sont donc en règle générale moins chers que dans les autres pays.

Faiblesse: Pas assez de capital risque pour les start-up

La mise en œuvre pratique de nouveaux résultats de la recherche en un produit commercialisable est une entreprise risquée, qui peut s'étendre sur plus de dix ans. De nombreux jeunes entrepreneurs – les start-up – se voient refuser l'accès aux crédits. Ils sont ainsi contraints de recourir au capital-risque (*venture capital*), qui est mis à disposition par des fonds de *private equity* notamment, pour des entreprises particulièrement risquées. On constate aujourd'hui que la Suisse présente des carences en matière de capital-risque : notre pays met moins de capital-risque à disposition des jeunes entreprises prometteuses que ne le font les pays de l'UE.

› **Revendication 5: 0,5% du capital des caisses de pension mis à disposition pour le financement des Start-up**

Le PLR revendique que 0.5% du capital des caisses de pension soit mis à disposition pour le financement des Start-up pour renforcer l'innovation en Suisse. En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un taux d'épargne très élevé. L'épargne imposée par le biais de l'AVS, de la prévoyance professionnelle, des caisses maladie et des assurances conduisent à une allocation des fonds dans des investissements à moindre risque. Cependant, une étude de l'EPFZ prouve que les investissements dans les Start-up sont très rentables. Le revenu sur

le capital des start-up gérées par l'EPFZ se situait aux alentours de 20 à 25% par année pour la période allant de 1998 jusqu'à 2007¹.

› **Revendication 6: Allègement fiscal des fonds propres**

Le PLR revendique des allègements fiscaux pour les fonds propres. Le droit fiscal actuel n'autorise que la déduction des coûts des capitaux de tiers. Les investisseurs qui participent par le biais de fonds propres sont ainsi désavantagés sur plusieurs plans. D'une part, l'entreprise ne peut pas déduire les frais découlant des fonds propres et d'autre part l'investisseur n'est autorisé qu'à faire des déductions limitées sur son capital.

› **Revendication 7: Abolition du droit de timbre**

Le *PLR. Les Libéraux-Radicaux* revendique une abolition pure et simple du droit de timbre. Ce dernier touche de manière particulièrement pernicieuse le financement des start-up qui dépendent particulièrement de cette voie de financement. Aucun des concurrents de la place financière suisse ne connaît une institution similaire.

4.2.2. Participations des PME aux importantes foires internationales

Faiblesse: [Encouragement insuffisant à la participation des PME aux foires internationales](#)

Il est aujourd'hui crucial pour les PME de se profiler sur le marché international. Pour cette raison, la participation aux grandes foires internationales joue un rôle déterminant. Les ressources financières et personnelles limitées des PME rendent toutefois très difficile l'accès à une telle promotion des activités d'exportation. Une participation à des foires permet aux PME d'acquérir les connaissances pertinentes des marchés internationaux ainsi que les contacts nécessaires. Bien que la promotion des exportations suisses (OSEC) encourage déjà la participation de certaines PME, les montants engagés sont tellement faibles qu'ils n'ont pratiquement aucun impact sur la décision effective de participer ou non à des foires.

› **Revendication 8: La participation des PME aux foires devient une priorité de l'OSEC**

Les *Libéraux-Radicaux* revendiquent que l'OSEC engage une part plus importante de son budget pour favoriser la participation des PME suisses aux foires internationales.

¹ Etude: The performance of Spin-off companies at the Swiss Federal Institute of Technology Zurich, Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, 2008

4.2.3. Allègement fiscal des donations

Faiblesse: [Dédutions limitées des donations sur l'impôt fédéral direct](#)

Une pléthore de projets innovants sont financés en Suisse par des organisations à but non lucratif. Ces dernières sont principalement financées par des dons. Toutes les personnes physiques et morales peuvent déduire fiscalement leurs dons à des organismes à but non lucratif ayant leur siège en Suisse. L'année fiscale 2006 a vu une augmentation de la déduction maximum de l'impôt fédéral de 10 à 20% du revenu. L'augmentation était un pas dans la bonne direction, mais cela ne va pas encore assez loin.

› **Revendication 9: Augmenter la déduction maximale des dons à 40% de l'impôt fédéral direct**

Le PLR revendique qu'un don à un organisme à but non lucratif ayant son siège en Suisse puisse être déduit à hauteur de 40% du revenu dans le cadre de l'impôt fédéral direct. Par cela, nous renforçons les organismes à but non lucratif et leur permettons de mieux encourager des projets innovants dans notre pays.

4.2.4. Effets juridiques de la faillite

Force: [La liberté économique de la Suisse](#)

En Suisse, chaque citoyen est libre de choisir librement son activité économique. Le principe de la liberté économique (liberté du commerce et de l'industrie) proscrie toute ingérence de l'Etat dans le marché. Ce principe représente une particularité de notre Constitution fédérale : aucun autre pays ne connaît une garantie similaire.

Faiblesse: [Les stigmates d'une faillite affaiblissent l'esprit d'entreprise](#)

La Suisse connaît un stigmate des faillites. Un entrepreneur qui a fait faillite est considéré comme quelqu'un qui a subi un échec économique et social. Notre société ne tolère pas l'échec. Cette culture a l'effet négatif que les personnes les plus talentueuses de notre pays préfèrent parfois choisir une carrière assurée dans une grande entreprise ou au sein de l'administration plutôt que de s'exposer aux risques – et aux chances- liées à la création d'une entreprise privée.

› **Revendication 10: Un droit de la faillite qui permette à l'entrepreneur de reconstruire son entreprise suite à une faillite**

L'échec d'une entreprise n'est pas une honte. Ce n'est que la conséquence d'une mise sur le marché d'une idée qui n'est pas couronnée de succès. En conséquence, le PLR revendique que les effets juridiques d'une faillite permettent à un entrepreneur de continuer son activité opérationnelle, même dans le cadre d'une faillite (de manière similaire à ce que prévoit le « Chapter 11 » aux Etats-Unis).

Faiblesse: [Absence de libération du solde des dettes](#)

Selon le droit positif de la faillite, une personne physique n'a aucune possibilité de demander une libération du solde de ses dettes dans le cadre d'une procédure de faillite. De nombreux ordres juridiques étrangers prévoient une telle possibilité pour un débiteur de demander une libération du solde des dettes.

› **Revendication 11: Introduction d'une libération du solde des dettes dans le droit de la faillite**

Les Libéraux-Radicaux revendiquent une libération du solde des dettes soumise à des conditions strictes dans le droit de la faillite. Si le droit permet un nouveau départ après un échec dans l'activité entrepreneuriale, les entrepreneurs sont mieux encouragés à continuer leur activité. Toutefois, l'introduction d'une libération du solde des dettes présente de nombreux dangers. Elle peut notamment avoir un effet négatif sur la morale de paiement, qui aurait alors à son tour une influence sur les conditions d'octroi des crédits. Ainsi, il est crucial de soumettre une telle institution à des conditions restrictive.

4.2.5. Liberté d'entreprise

Force: [Législation libérale](#)

Le droit du travail suisse est l'un des plus libéraux en Europe. Il permet à des entreprises de s'adapter à des situations de crise, et d'engager rapidement du personnel en période de reprise économique.

Le droit de la société anonyme (la SA est la forme d'entreprise la plus répandue en Suisse) n'est pas structuré que pour les grandes entreprises. Ainsi, même des entreprises de taille réduite sont en mesure de profiter des avantages du droit de la société anonyme, notamment la responsabilité limitée.

Finalement, le droit Suisse ne connaît que peu de restrictions d'accès à une profession. Cela permet aux entreprises de choisir librement leurs employés et permet aussi aux personnes changeant de filière d'accéder sans obstacles inutiles à une nouvelle profession.

Faiblesse: [Sur-réglementation en temps de crise](#)

La crise financière actuelle risque d'avoir pour conséquence fâcheuse de limiter de manière inutile et excessive notre législation actuelle très libérale.

› Revendication 12: [Pas de réglementation inutile dans le droit de la société anonyme](#)

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux revendique que la réforme de la société anonyme en cours ne restreigne pas inutilement le droit positif par des restrictions inutiles et qui ne tiennent pas compte des perspectives à long terme.

› Revendication 13: [Réduire les restrictions d'accès à une profession au minimum](#)

Le PLR revendique que l'Etat s'abstienne de réglementer l'accès à certaines professions et limite son action aux secteurs pour lesquels il existe un intérêt public manifeste.

4.2.6. Pénalisation des technologies nuisibles

Faiblesse: [Distorsion du marché causé par le subventionnement de certaines technologies](#)

La passé a clairement démontré que les subventions visant à encourager l'utilisation de nouvelles technologies n'ont que peu d'effet. Il est clairement préférable de viser une punition ciblée des effets nocifs de certaines technologies par l'Etat (notamment une taxe sur le CO₂ ou sur le tabac).

› Revendication 14: [Pénalisation des technologies nuisibles plutôt que subventionnement des technologies propres](#)

Les Libéraux-Radicaux revendiquent que la Confédération s'abstienne des subventionner certaines technologies mais se concentre plutôt sur la pénalisation des technologies qui présentent avec certitude des conséquences négatives pour l'homme et l'environnement. Cela éviterait toute distorsion du marché par des subventions. L'Etat n'a pas à décider dans quel domaine doit se développer l'innovation.

4.2.7. Protection de l'innovation

Force: [La protection suisse de l'innovation](#)

Le droit de la propriété intellectuelle, des brevets, des marques et du design ont pris énormément d'importance ces dernières années. La protection de l'innovation garantit aux entreprises un avantage compétitif certain. La Suisse dispose d'une bonne protection dans ces domaines, reconnue au niveau mondial pour son efficacité et son équilibre. Cela permet à la Suisse de voir une quantité de brevets bien supérieure à la moyenne se développer sur son territoire. Le *Global Competitiveness Report 2008* du *World Economic Forum* accorde à la Suisse la première place dans le classement des pays en fonction de leur droit de propriété intellectuelle (illustration 7).

World Economic Forum
Intellectual Property
Protection 2008

1. Suisse
2. Singapour
3. Danemark
4. Finlande
5. Autriche

La contrepartie pour la protection accordée par le brevet est la publication obligatoire des informations liées à la nouvelle invention. Ainsi, les registres de droits protégés de l'institut fédéral de la propriété intellectuelle (IFPI) rengorgent de données actuelles et disponibles à tout un chacun. Cela permet à la technologie de progresser sans devoir réinventer la roue à chaque fois.

III. 7

Faiblesse: [Erosion de la protection de l'innovation](#)

Les débats actuels sur la loi sur les brevets et la loi sur les droits d'auteurs montrent clairement que la protection de l'innovation et des idées créatrices devient toujours plus difficile. Indépendamment de l'équilibre des solutions obtenues, c'est non seulement l'étendue de la protection des innovations qui est mis en question, mais aussi le principe même des brevets et des droits d'auteur. Par ces attaques, c'est finalement la position de la Suisse comme lieu favorable à l'innovation qui est remis en question. C'est un doute important pour les entreprises qui effectuent de la recherche et du développement en Suisse.

› Revendication 15: [Un droit des brevets favorable à l'innovation et aux PME](#)

La protection des brevets a été affaiblie de manière notable par l'introduction par le Parlement en 2009 du régime unilatéral de l'épuisement régional des brevets. Cette mesure touche particulièrement les PME qui ne peuvent plus s'approprier les marchés étrangers par des prix attractifs à l'étranger, en raison des biens introduits à moindre prix sur le marché suisse en raison des importations parallèles. A cause de cela, la Suisse perd son attractivité en tant que lieu de production ou de recherche pour des PME innovatrices. De plus, les PME sont contraintes en cas d'importation hors de l'UE et de rendre vraisemblable aux entreprises que leur brevet présente une caractéristique essentielle du bien importé. Ainsi, le fardeau de la preuve incombe au détenteur du brevet, ce qui entraîne une dépréciation de la valeur des brevets. Le Parlement a choisi la mauvaise voie. Une adaptation supplémentaire ne doit être envisagée que sur la base de faits avérés et non plus sur la base d'un débat idéologique.

Les Libéraux-Radicaux revendiquent que le SECO ou un autre organisme externe soit mandaté pour analyser l'effet de l'introduction unilatérale d'un épuisement régional sur les prix, les places de travail et l'activité innovatrice dans les divers secteurs sur les deux prochaines années et de présenter ce rapport au parlement. La balance des intérêts entre la protection de l'innovation et les places de travail d'une part et les importations à moindre coût d'autre part doit alors être réévaluée sur cette base.

› Revendication 16: [Un tribunal des brevets aux structures efficaces et à coût raisonnable](#)

Les litiges en matière de brevets sont très onéreux et peuvent être décisifs pour le développement économique négatif ou positif d'une PME. Il est donc crucial pour ces litiges d'être décidés rapidement et par des spécialistes en la matière. C'est pourquoi, le PLR. Les Libéraux-Radicaux revendique que le futur tribunal fédéral en matière de brevets² soit pourvu de suffisamment de juges indépendants et spécialisés en la matière.

² Basé sur: Patentgesetz: Schaffung einer Berufsregelung für Patentanwälte und eines Bundespatentgerichtes. Helen Leuman, 05.418 – Initiative Parlementaire du 17.06.2005

4.3. Une formation de pointe

Force: Le système dual de la formation professionnelle

Le système de la formation professionnelle suisse distingue entre une formation professionnelle et une formation académique. Un changement entre ces deux domaines est possible bien que soumis au respect de certains critères déterminés. Ainsi, le système de formation est perméable. L'individu qui a choisi une formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire peut encore tout à fait se décider à posteriori pour une formation académique à condition d'obtenir les résultats demandés et de faire preuve de la volonté nécessaire. Il peut alors s'inscrire dans une haute école ou une haute école spécialisée en passant par une maturité professionnelle. Le système dual de la formation professionnelle permet de garantir la mise à disposition du marché d'une main d'œuvre compétente à tous les niveaux. Ce système de formation à deux voies est l'un des acquis déterminants pour la Suisse et une longue histoire à succès.

4.3.1. Encouragement des métiers des sciences naturelles et de l'ingénieur

Force: La qualité des hautes écoles

Les hautes écoles suisses se distinguent en comparaison internationale par leur niveau de qualité élevé et leurs diplômes reconnus. L'EPF de Zurich (ETH) et l'EPF de Lausanne (EPFL) atteignent les meilleures places dans les classements mondiaux des meilleures universités techniques (illustrations 8 et 9). Ceci est d'autant plus remarquable que ces deux hautes écoles sont publiques, dans un environnement caractérisé par des universités en majorité financées par des fonds privés. Les universités suisses occupent aussi des positions dominantes dans les classements internationaux dans les domaines de la biotechnologie et des sciences agricoles, comme les universités de Bâle et Zurich. La part élevée d'étudiants étrangers est une indication supplémentaire attestant de la qualité et de l'attractivité des hautes écoles suisses.

THE - QS World University Rankings 2008 Technologie	THE - QS World University Rankings 2008 Sciences naturelles	ARWU-Field – Shanghai Ranking 2008 Biotechnologies et sciences agricoles
1. Massachusetts Institute of Technology	1. Massachusetts Institute of Technology	1. Harvard University
2. University of California, Berkley	2. University of California, Berkley	2. Massachusetts Institute of Technology
3. Standford University	3. University of Cambridge	3. University of Californi, Berkley
13. ETH Zurich	15. ETH Zurich	28. Uni Zurich
44. EPFL Lausanne	76. EPFL Lausanne	37. Uni Bâle

III. 8

III. 9

III. 10

Faiblesse: Pénurie de main d'œuvre qualifiée en sciences naturelles et de l'ingénieur

La main d'œuvre qualifiée est le facteur clé pour l'innovation. La qualité de la main d'œuvre suisse est très élevée, mais sa quantité trop restreinte. En l'état, seul un diplômé universitaire sur quatre obtient un titre dans un domaine lié aux sciences naturelles ou d'ingénieur. Ces deux domaines sont aussi les seuls dans lesquels l'offre de places d'apprentissage dépasse largement la demande des jeunes intéressés.

› **Revendication 17: Autorisation de travail pour les meilleurs diplômés de hautes écoles provenant d'en dehors de l'UE**

La Suisse doit trouver un moyen d'attirer les meilleurs cerveaux. Il est ainsi crucial de fournir les incitations nécessaires. On pourrait envisager de délivrer une autorisation de travail aux meilleur tiers de tous les diplômés des hautes écoles les plus reconnues hors de l'UE.

Pareille marque de reconnaissance de performances et de l'excellence aurait comme effet de renforcer la position de la Suisse dans la concurrence internationale des emplacements et sa capacité d'innovation.

› **Revendication 18: La curiosité des enfants et des adolescents pour les sciences naturelles et techniques doit être attisée**

Un dialogue raisonnable et compréhensible sur les chances et les risques des nouvelles technologies doit être entamé dès les premières années d'école. Par le biais d'excursions, notamment d'établissement comme le Technorama de Winterthur, il est possible de réduire les craintes et les préjugés des écoliers envers les sciences naturelles et techniques, et d'attiser leur curiosité dans une optique de « la technologie à portée de main ». Des projets comme *La science appelle les jeunes* et *YES* sont tout à fait exemplaires sur ce plan, et doivent être multipliés. Pareillement, des projets tels que la collaboration d'Ernesto Bertarelli et de l'EPFL lors de la construction d'Alinghi sont des exemples à suivre et doivent motiver les jeunes générations à saisir les opportunités offertes par les métiers techniques.

› **Revendication 19: Le transfert du savoir par l'innovation doit faire partie intégrante du plan d'étude**

Le savoir ayant attrait à l'importance de l'innovation doit être transmis dès le second degré. Au niveau des hautes écoles, il est crucial de rendre attentifs les futurs ingénieurs et scientifiques à la valeur de leur recherche et à l'importance des mécanismes de protection et de transfert technologique. Une collaboration accrue des hautes écoles est déterminante dans ce domaine, aussi bien avec les associations professionnelles qu'avec les autorités fédérales compétentes (institut fédéral de la propriété intellectuelle, CTI, SER, OFFT). Par ce biais, la communauté scientifique peut apporter une contribution importante à la Suisse comme pays de l'innovation.

› **Revendication 20: Investissements dans la formation d'universitaires étrangers**

Pour répondre à la pénurie d'universitaires qualifiés, le Conseil fédéral est prié de mettre en place des mesures permettant aux diplômés de hautes écoles suisses en provenance de pays hors UE d'obtenir une autorisation de séjour dépassant 6 mois à l'issue de leurs études dans l'hypothèse où ces personnes désirent travailler en Suisse. C'est l'unique manière de permettre aux personnes concernées de trouver un emploi adapté, et de permettre à la Suisse de tirer profit des investissements consentis dans la formation de ces personnes.

4.3.2. Promotion de l'excellence

Faiblesse: Absence de promotion de l'excellence

La promotion précoce de talents est la fondation des prouesses futures. En Suisse, force est de constater l'absence d'un concept directeur pour la promotion systématique des talents à tous les niveaux.

› **Revendication 21: Promotion de l'excellence dans les hautes écoles**

La situation actuelle exige un programme de promotion pour les étudiants prometteurs, qui dispose des structures et des moyens financiers nécessaires. Partant, la révision de la loi sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles devra compléter le but du financement des hautes écoles par l'encouragement et la promotion de nouveaux talents et ne pas simplement se limiter à la formation du plus grand nombre possible d'étudiants.

4.3.3. Renforcer la formation professionnelle

Force : La qualité du système de formation professionnelle

La caractéristique principale du système de formation professionnelle suisse est sa proximité avec la pratique. Une majorité de la formation s'effectue au sein d'une entreprise formatrice. Celle-ci est complétée par une partie théorique au sein d'une école professionnelle. Par le biais de cet amalgame entre la pratique et la théorie, les jeunes sont idéalement préparés à leur future activité en tant que personnel qualifié au sein d'une entreprise. Les compétences apprises peuvent être approfondies au sein d'une offre étendue de formation continue. Un apprentissage professionnel en Suisse est exigeant et varié. C'est pourquoi cette voie représente une alternative appréciée à l'issue de la scolarité obligatoire, aussi pour des personnes qui auraient la possibilité de choisir la voie académique en raison de leurs résultats.

Faiblesse: Dévalorisation de l'apprentissage professionnel simple

On constate actuellement une tendance dans certaines branches qui exigent des diplômes professionnels toujours plus élevés, bien que le profil requis n'ait pas évolué de manière décisive. L'apprentissage professionnel simple risque de perdre de la valeur.

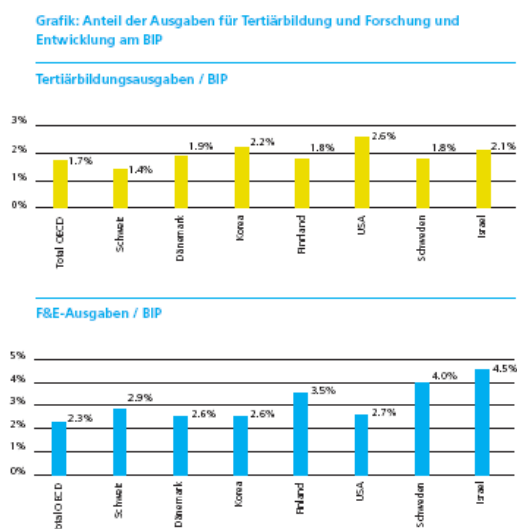
› Revendication 22: Valorisation du système dual de la formation professionnelle

La Suisse dispose d'un large bassin de main d'œuvre qualifiée à tous les niveaux de qualification. Il s'agit de défendre cette diversité de profils et des diplômes professionnels. Chaque diplôme a sa valeur propre et ne doit pas être déjoué au profit du diplôme supérieur. Le Conseil fédéral doit être mandaté pour l'élaboration d'un plan de mesures pour renforcer la formation professionnelle dans toute son étendue. En raison de ses spécificités, la Suisse doit ici suivre son propre chemin et éviter de trop s'orienter sur les systèmes de nos voisins.

4.3.4. Niveau d'importance accru pour les dépenses du FRI

Faiblesse: Investissements insuffisants dans la formation, la recherche et l'innovation

Au vu des dépenses pour la formation du secteur tertiaire, la recherche et le développement orienté sur les performances économiques, la Suisse est en bonne position en comparaison internationale. Elle se situe légèrement au dessus de la moyenne de l'OCDE. La Suisse doit cependant étendre de manière notable son engagement financier afin de garder cette position au sein des pays dominants sur le plan des investissements dans la formation, la recherche et l'innovation.



› **Revendication 23: Amélioration de l'efficacité et augmentation des dépenses dans les domaines FRI**

Les dépenses suisses dans le domaine FRI doivent s'orienter au vu des pays avec les taux d'investissements les plus élevés dans ce domaine, tels la Finlande, les Etats-Unis et la Suède. Cependant il s'agit aussi de garantir une utilisation rationnelle et efficace des fonds engagés. Une augmentation graduelle des dépenses publiques FRI aurait pour conséquence une augmentation des forces de travail qualifiées pour la recherche et les autres domaines de la société et entraînerait une forte impulsion pour l'avenir de notre pays.

› **Revendication 24: Soutien des infrastructures estudiantines et de la formation de campus**

Les contributions de soutien actuelles de l'Etat aux cantons destinés au financement des bourses d'études et des prêts d'étudiants (environ 151 millions pour quatre ans) doivent être réduites de 2/3 et directement mis à disposition des hautes écoles. Une partie de cet argent permettrait de créer et de développer des infrastructures destinées aux étudiants au sein des hautes écoles et universités (foyers d'étudiants, chambres, appartements, restauration, services). Une autre partie de cet argent serait réservé aux écoles qui s'efforcent d'investir dans une localité et de construire un campus.

› **Revendication 25: Pas de financement Stop-and-go des hautes écoles**

Pour garantir une utilisation efficace et rationnelle des fonds publics destinés à la formation, recherche et innovation (FRI), les hautes écoles ainsi que les instituts de recherche dépendants de celles-ci sont tributaires d'une planification à long terme. Il s'agit alors d'éviter à tout prix que les moyens planifiés pour une période de quatre ans soient modifiés à posteriori par des restrictions budgétaires. Le blocage des crédits pour la formation, la recherche et l'innovation suspendu par le second programme conjoncturel doit être définitivement écarté. Le blocage a des effets particulièrement pernicieux dans ce domaine de l'innovation.

› **Revendication 26: Duplication des subsides Overhead**

Le forfait Overhead de 10% pour les projets financés par le FNS introduit en 2009 doit être majoré à 20% avec le message FRI 2012-2015. L'Overhead représente des moyens additionnels, au contraire des subventions destinées à la recherche fondamentale. Celles-ci sont calculées lors des projets approuvés par le FNS et sont destinés à compenser (en partie) les frais indirects occasionnés par la recherche des hautes écoles. Un forfait minimal de 20% s'impose pour les fonds alloués à des projets autorisés en considération de la transparence des coûts et au regard de la pratique internationale.

4.4. Une recherche innovante

Force: La recherche suisse

Le succès de la recherche suisse est considérable. En comparaison internationale (pourcentage des dépenses pour la recherche par rapport au PIB), elle se situe à la cinquième place, avant l'UE-15, les membres de l'OCDE et les USA (illustration 13).

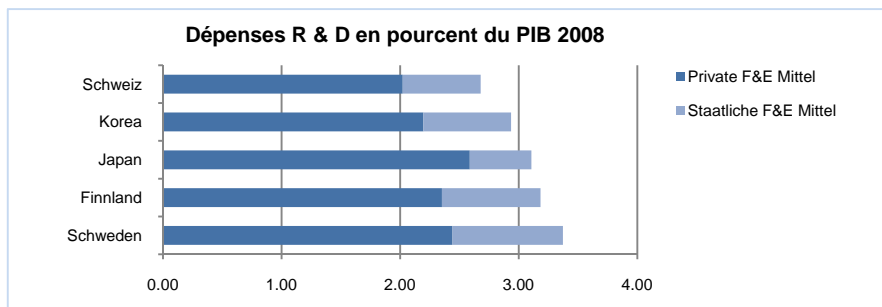
Dépenses R&D En pourcentage du PIB 2008	
1. Suède	3.82
2. Finlande	3.45
3. Japon	3.33
4. Corée	2.98
5. Suisse	2.90

III. 13 - Source: OCDE (2008)

La majeure partie de la recherche est conduite au niveau des entreprises. Environ 19 milliards de Frs (2.24 % du PIB) ont été investis par des entreprises multinationales, des grandes entreprises et des PME dans des projets liés à la recherche et au développement. Bien que la recherche appliqué et le développement expérimental est au premier plan dans l'économie privée, c'est bien sûr la recherche fondamentale qui domine au sein des hautes écoles : 4/5 des dépenses annuelles de 3 milliards (0.7% du PIB) destinées à la recherche et au développement sont utilisés dans ce but précis.

Les subventions sont ainsi plutôt basses en comparaison internationale (illustration 14) et stagnent depuis 1995. Toutefois, ce maigre soutien étatique ne représente aucunement un désavantage car il force les entreprises qui supportent le risque pour leurs produits et assument la

responsabilité à mieux s'orienter et se distinguer par rapport aux marchés.



4.4.1. Promotion de la Suisse

Force: La Suisse est un emplacement propice à l'innovation

La Suisse est au cœur de l'Europe, dispose d'un réseau de transports public hors pair, d'une infrastructure extraordinaire ainsi que d'une stabilité politique sans précédent. Les facteurs clés du succès de la Suisse sont une économie libérale ainsi qu'une densité normative modeste. Les écoles, universités, ainsi que les écoles supérieures sont de qualité supérieure et les travailleurs sont bien formés à tous les niveaux. Le niveau de vie est très élevé, l'offre culturelle étendue et la nature d'une grande beauté. Par cela, la Suisse propose des avantages comparatifs en tant que localisation qu'aucun autre pays ne saurait proposer. Cette réalité est corroborée par la haute densité d'entreprises multinationales qui ont choisi d'installer leur siège en Suisse.

Faiblesse: Une mauvaise promotion économique

Malgré une situation de départ exceptionnelle, la Suisse en tant qu'emplacement n'est que peu promu et reconnu en tant que site idéal pour la recherche, le développement et l'innovation. Une promotion économique ciblée est présente dans certains cantons. Un concept centralisé qui s'étend à l'intégralité du pays pour la promotion de l'innovation, comme elle se fait notamment dans le domaine de la promotion des exportations et des importations (OSEC), manque encore en Suisse.

› **Revendication 27: Une base légale pour une promotion économique active**

La place économique suisse en tant qu'emplacement propice à la formation doit être activement promue et encouragée par la Confédération. Une telle action passe nécessairement par la création de bases légales adaptés, qui permettraient aussi la création d'un parc innovation, tel qu'il est déjà prévu sur une initiative privée sur l'ancien aérodrome militaire de Dübendorf. Une image unifiée et commune doit remplacer les actions individuelles désordonnées des différents établissements pour la formation, entreprises et des Cantons. Des partenaires potentiels pour l'innovation doivent être convaincus des qualités extraordinaires de la place économique suisse pour l'innovation par une campagne de marketing ciblée.

› **Revendication 28: La prospérité par l'innovation**

Le Conseil fédéral est chargé de mettre à fixer une priorité sur la prospérité par l'innovation pour la période législative 2012-2015. Il s'appliquera notamment à définir une stratégie de l'innovation pour cette période et de déterminer des buts contraignants. La création d'un conseil pour l'innovation sera déjà engagé dans cette phase précoce de préparation, pour servir d'organe de conduite stratégique. Il se composera de membres du Conseil fédéral, de représentants de l'économie et de personnalités de la communauté scientifique³.

4.4.2. Renforcer la liberté de la recherche

Force: Ouverture de la population quant à la recherche

Dans le cadre de votations récentes (notamment sur des thèmes liés aux biotechnologies), la population suisse a fait preuve de manière répétée de son ouverture quand à certains thèmes de la recherche ainsi que de sa confiance en la recherche suisse. Elle a cependant exprimé l'importance qu'elle attache à des cadre normatifs clairs et précis, qui ne doivent toutefois pas être considérés comme des restrictions volontaires de la liberté de la recherche, mais bien comme des garde-fous pour empêcher les abus.

Faiblesse: Restrictions à la liberté de la recherche

La situation devient problématique quand la liberté de la recherche est limitée par des restrictions trop importantes ou des interdictions légales. De telles barrières de la pensée forcent parfois la recherche de pointe à l'exil et empêchent le recrutement des meilleurs talents. De telles barrières morales ont déjà coûté à la Suisse sa position de précurseur dans les chances et les risques de la technologie atomique, génétique et celle des cellules souches.

› **Revendication 29: Liberté de la recherche au lieu d'un moratoire**

La Suisse a besoin de bases légales pour la recherche qui doivent garantir son autonomie et tenir compte de sa signification pour la société. La société a un intérêt à garantir la liberté de la recherche, sans qu'elle soit limitée à des intérêts particuliers. Au lieu de dresser aveuglément des interdits, il convient plutôt de prévoir des conditions générales raisonnables. Les moratoires – dans les domaines plein d'avenir tels que l'énergie nucléaire ou la génétique – ne sont pas des solutions et causent un préjudice important à la recherche en Suisse. Cela constitue une menace pour le savoir, le capital et les places de travail.

4.4.3. Allégements fiscaux pour la recherche et le développement

Faiblesse: Les fonds destinés à la recherche sont mobiles

Actuellement, les fonds provenant d'entreprises suisses investis à l'étranger sont largement supérieurs à ceux investis en Suisse même. La limitation dans certaines branches de la recherche (par ex. les biotechnologies) accentue cette tendance. Les fonds destinés à la recherche sont très mobiles et sont investis là où la recherche peut se développer.

³ Basé sur Ruedi Noser, 05.3489 – Motion, date: 21.09.2005

Faiblesse: La charge fiscale trop importante dans la recherche

Contrairement à d'autres lieux propices à la recherche, la Suisse renonce à promouvoir les investissements dans la recherche et le développement (R&D) au moyen d'incitations fiscales. L'attractivité de la place économique suisse pour l'innovation est menacée. Les premiers signes dans ce sens se trouvent dans une étude actuelle de la Swiss-American Chamber of Commerce dans laquelle 60% des entreprises interrogées ont déclaré qu'elles voulaient accroître leurs investissements dans la R&D avant tout hors de la Suisse.

› **Revendication 30: Allègements fiscaux pour la recherche et le développement**

Pour profiter de manière durable et fiscale des résultats de la recherche, la Suisse a besoin en tant qu'emplacement pour la R&D, d'une promotion d'input et d'output attractive. Une telle imposition ferait profiter de manière égale les investisseurs et groupements de sociétés nationaux et étrangers. De cette manière, la Suisse pourrait affirmer son attractivité pour la recherche et les entreprises, au sein de la concurrence en matière fiscale internationale, ce qui attire les investissements, crée des emplois et d'une manière générale, renforce l'économie nationale. Malheureusement, la réponse à une interpellation dans ce sens du PLR datée du 18 février 2009 a été négative.⁴

4.4.4. Institut pour le *Green Power*

Faiblesse: La recherche suisse n'est pas active dans les énergies vertes

La recherche suisse est excessivement orientée vers le domaine biomédical et les biotechnologies. Précisément, le domaine des énergies nouvelles est trop négligé. Il s'agit ici d'un domaine de recherche extrêmement important. En raison de la raréfaction des énergies fossiles, ainsi que de la pollution, il apparaît indispensable que de nouvelles solutions soient trouvées pour lutter contre l'approvisionnement en énergie.

› **Revendication 31: Un institut pour le *Green Power***

Le prochain message FRI devrait prévoir la création d'un institut national pour le *Green Power*. Les hautes écoles et les instituts de recherche suisse devront postuler. Etant donné que le PLR a exigé que le FRI lui-même soit augmenté proportionnellement plus que le PIB, les moyens actuels permettent déjà de créer un institut pour le *Green Power* doté d'un budget annuel d'environ CHF 200 millions.

⁴ [Mo. 08.3853. Renforcer la recherche suisse par le biais d'allègements fiscaux.](#)

5. Bibliographie

Les études suivantes ont servi de base pour l'élaboration du plan directeur. Nous remercions sincèrement leurs auteurs.

- › Fostering an Innovation Powerhouse, Swiss-American Chambers of Commerce, BCG, 2008
- › Ein Innovationsmarkt für Wissen und Technologie, Avenir Suisse, 2005
- › Die Schweiz im Wettbewerb der Wissensgesellschaft, Economiesuisse, 2006
- › Bildungs-, Forschungs- und Innovationspolitik 2008-2011, Economiesuisse, 2008
- › Geht die Schweiz innovative mit Forschung um?, Economic Briefing N.44, Credit Suisse, 2006
- › OECD Review of Innovation Policy: Switzerland, OECD, 2006
- › Bildung, Forschung und Innovation 2008-2011, Staatssekretariat für Bildung und Forschung, 2007
- › The Economist, A new Ranking of the world's most innovative countries, 2009
- › Global Innovation Index 2008-2009, INSEAD, 2009
- › European Innovation Scoreboard 2008, Pro Inno Europe, 2009
- › Sonderbeilage Denkplatz Schweiz, Neue Zürcher Zeitung, 2008